




 <p><b>Public</b></p> <p>Les dispositions de la présente sous-section s'appliquent aux activités et interventions sur des matériaux ou appareils susceptibles de libérer des fibres d'amiante.</p>	 <p><b>Pré-requis</b></p> <p>Pour suivre cette formation il faut avoir plus de 18 ans, fournir un avis d'aptitude médicale au poste de travail et maîtriser la langue française.</p>	 <p><b>Nombre de participants</b></p> <p>10 personnes maximum.</p>
 <p><b>Durée</b></p> <p>5 jours.</p>	 <p><b>Intervenant(s)</b></p> <p>Formateurs expérimentés.</p>	 <p><b>Attribution finale</b></p> <p>Attestation individuelle de compétence.</p>

### Programme & Objectifs

Un même travailleur peut assurer les fonctions relevant des catégories d'encadrement technique et/ou encadrement de chantier et/ou opérateur de chantier

Connaître les caractéristiques et propriétés de l'amiante et ses effets sur la santé, notamment les effets cancérogènes et l'effet synergique du tabagisme

Connaître les exigences de la réglementation relative à l'interdiction de l'amiante et à la prévention du risque amiante et des autres risques afférents aux interventions sur les matériaux amiantés (risques électriques, risques chimiques, chute de hauteur...) : notamment protection des travailleurs, dispositions relatives à la surveillance médicale et à l'information personnelle des travailleurs, droit de retrait en cas de danger grave et imminent

Connaître la réglementation relative à l'élimination et au transport des déchets amiantés

Connaître les opérations spécifiques de l'activité exercée pouvant entraîner la libération de fibres d'amiante

Connaître, faire appliquer et appliquer les principes généraux de ventilation et de captage des poussières à la source

Sur la base des résultats de l'évaluation des risques, être capable d'établir, de faire appliquer et d'appliquer un mode opératoire, s'intégrant, selon les cas, dans un plan de prévention ou un PPSPS

Etre capable de définir, de faire appliquer et d'appliquer les procédures recommandées pour les interventions sur des matériaux contenant de l'amiante

**Les points suivants font notamment l'objet de mises en situation sur plate-forme pédagogique :**

Connaître les produits et dispositifs susceptibles de contenir de l'amiante

Connaître les modalités d'identification des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante

Connaître les limites d'efficacité des EPI, y compris les facteurs de protection assignés, et les durées de port en continu recommandées

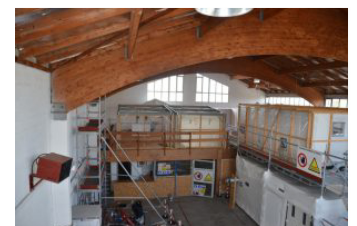
Connaître les opérations spécifiques de l'activité exercée pouvant entraîner la libération de fibres d'amiante et les niveaux d'exposition et d'empoussièrément induits

Connaître les principes généraux de ventilation et de captage des poussières à la source et/ou être capable de faire appliquer et/ou d'appliquer les principes de ventilation et de captage des poussières à la source

Sur la base de l'évaluation des risques, être capable d'établir un mode opératoire s'intégrant, selon les cas, dans un plan de prévention ou un PPSPS et/ou de le faire appliquer et/ou de l'appliquer

Etre capable de définir et/ou de faire appliquer et/ou d'appliquer les procédures recommandées pour les interventions sur des matériaux contenant de l'amiante

Formation Amiante répondant aux objectifs fixés par l'Arrêté du 23 Février 2012 (R4412-139)



#### Méthodes et Moyens Pédagogiques

Exposés étayés par des diaporamas, des films, des exercices, des études de cas. Questions réponses.  
Mises en situation sur plate-forme pédagogique



#### Documents Pédagogiques

Un livret de stage en couleur est fourni au stagiaire.



#### Suivi / Évaluation

Une évaluation pratique et théorique sera effectuée suivant les modalités énoncées dans la norme. Evaluation de la formation par les stagiaires concernant les objectifs et la qualité.